

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2010/2982(RSP)
Référendum sur le futur statut du Sud-Soudan	Procédure terminée
Sujet	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
Zone géographique	
Soudan	
Soudan du Sud	

Acteurs principaux			
Parlement européen			
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires étrangères	3065	31/01/2011
	Affaires étrangères	3058	13/12/2010

Evénements clés			
13/12/2010	Débat au Conseil	3058	
31/01/2011	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
02/02/2011	Débat en plénière		Résumé
02/02/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2010/2982(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Etape de la procédure	Procédure terminée

Référendum sur le futur statut du Sud-Soudan

Le Conseil a eu une brève discussion sur le Soudan et a adopté les conclusions suivantes:

Satisfait de la tenue du référendum sur le Sud-Soudan, qui constitue une étape décisive dans la mise en œuvre de l'accord de paix global, il félicite la population de cette région pour la détermination dont elle a fait preuve en allant voter massivement (le taux de participation ayant nettement dépassé la barre des 60%). Il salue au passage la contribution de la mission d'observation électorale de l'UE chargée de surveiller le processus référendaire.

Le Conseil se félicite de l'annonce des résultats préliminaires du référendum sur le Sud Soudan, qui font apparaître un vote massif en faveur

de la sécession. Dans l'attente de l'annonce des résultats définitifs, le Conseil affirme une nouvelle fois que l'UE s'engage à respecter la volonté de la population du Sud-Soudan et il se réjouit que le gouvernement soudanais se soit engagé à faire de même. Il invite les deux parties à l'accord de paix global à continuer à assurer la sécurité de toutes les populations du Soudan. Il souligne que l'UE poursuivra le dialogue tant avec le Nord et qu'avec le Sud, quelle que soit l'issue du référendum.

Le Conseil invite l'ensemble des parties à trouver rapidement des solutions à tous les problèmes qui subsistent concernant l'accord de paix global et l'après-référendum, notamment la question du statut d'Abyei, les modalités en matière de citoyenneté et la tenue de consultations populaires dans les régions du Nil bleu et du Kordofan méridional. Il se félicite du lancement de consultations populaires dans la région du Nil bleu. L'UE continue de soutenir les efforts déployés par le groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan en vue de faciliter les négociations entre les parties à l'accord de paix global et elle est disposée à apporter toute l'aide supplémentaire qui serait nécessaire.

Par ailleurs, le Conseil demeure profondément préoccupé par la recrudescence de la violence au Darfour, où 43.000 personnes ont encore dû être déplacées. Il invite toutes les parties à cesser les hostilités et à permettre au personnel de la MINUAD et aux travailleurs humanitaires d'accéder sans restrictions et sans entraves aux populations. Le Conseil souligne enfin qu'il faut que l'ensemble des parties, y compris les mouvements armés, s'engagent véritablement dans le processus de paix de Doha devant conduire à la conclusion d'un accord de paix sur le Darfour qui soit global et inclue toutes les parties.

Référendum sur le futur statut du Sud-Soudan

L'Assemblée a tenu un débat, suite à la déclaration de la Vice-présidente de la Commission et Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, sur le référendum sur le futur statut du Sud-Soudan.

La discussion n'était pas clôturée par un vote de résolution.